

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 37 (1991)  
**Heft:** 32

**Rubrik:** Petite chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

par Pierre Jonneret

# 10, rue des Messageries

Construite en 1913,  
il y avait autrefois une  
maison suisse à Paris.

Une maison suisse  
avec un restaurant,  
une brasserie, un  
musée commercial,  
une salle de spectacle  
pouvant accueillir 300  
personnes, une salle  
de lecture et même...

un jeu de quilles.  
Cette maison suisse est  
toujours là, 10, rue  
des Messageries, mais  
les temps ont changé.



L'immeuble de la rue des  
Messageries au temps où le station-  
nement ne posait pas problème.

Elle était devenue un immeuble de bureaux au tournant des années cinquante et seule y demeurait encore l'Ecole de langues du Cercle Commercial Suisse (CCS). Cette évolution correspondait à celle de nos colonies où le besoin de regroupement et de solidarité ne se fait plus guère sentir dans le monde cosmopolite où nous vivons. Mais voilà, depuis quelques temps, l'immeuble reprend son caractère de maison suisse. C'est tout d'abord l'Ecole du CCS qui connaît une vitalité nouvelle en appliquant à son enseignement des méthodes vivantes, c'est ensuite la Fédération des Sociétés Suisses de Paris et le Messenger Suisse qui ont squatté le 6ème étage, c'est ensuite la Chambre de Commerce Suisse en France qui installe au 4ème étage ses

nouveaux locaux, c'est enfin le projet de réhabilitation générale du bâtiment qu'un manager éminent de notre communauté parisienne a été chargé de mener à bien.

Cette maison suisse de Paris, notre colonie ne la devait pas à la générosité d'une quelconque administration, non plus qu'à celle du grand public auquel on aurait passé le chapeau. Cette maison suisse n'était pas une démarche plus ou moins irréaliste, elle avait été tout simplement conçue comme une affaire commerciale sous forme de société anonyme avec l'appui et l'apport personnel de quelques banquiers de Paris, Genève et Berne. Différentes entreprises du pays ainsi que deux syndicats patronaux de Bâle et St Gall et de nombreux particuliers participèrent également au capital.

En fait, l'histoire de la maison est un peu celle de la communauté suisse de Paris.

Le lieu d'abord. C'est le quartier du Faubourg Poissonnière, proche de la Gare de l'Est où débarquaient la majorité de nos émigrants du siècle dernier, et où ils s'installaient tout naturellement dans leurs spécialités qui étaient aussi celles de ce centre commercial du Paris d'alors : imprimerie, machines à coudre, passementerie, tissus brodés, horlogerie-bijouterie, etc... C'est aussi l'endroit où se situait la première Légation de la République Helvétique en France, confiée en 1857 à un ami personnel de Napoléon III, le Ministre Jean-Conrad Kern. Le quartier renfermait, et renferme encore, de nombreux et très beaux hôtels particuliers et immeubles de l'époque romantique. La première légation occupait l'un d'entre eux.

Quelques uns de ces Suisses industriels du quartier Lafayette-grands Boulevards s'étaient groupés pour se perfectionner dans la langue anglaise en un petit cercle appelé "Club anglais". Une partie de leur outillage et du matériel qu'ils revendaient venait en effet d'Outre Manche. Très vite, ils élargirent leurs horizons et le Club anglais devint, en 1881, le "Cercle Commercial Suisse" qui non seulement rassembla, en une sorte de conférence permanente de coordination, les autres sociétés suisses de Paris, mais aussi développa le programme de ses cours en des directions diverses : droit commercial français, comptabilité, sténographie, dactylographie, calligraphie (discipline commerciale indispensable alors), financement des entreprises, économie politique, langues étrangères autres que l'anglais (russe et portugais par exemple). En 25 ans, 5.143 élèves furent reçus aux cours du CCS. L'Ecole suisse - comme on disait alors - attira rapidement l'attention des autorités françaises qui reconnurent officiellement cet établissement d'enseignement. En outre, le Ministère du Commerce et la Direction des Douanes considéraient les dirigeants

du CCS comme leurs interlocuteurs privés dans le domaine de certaines négociations commerciales. Enfin, le Ministre de Suisse de l'époque, M. Charles E. Lardy, prit l'initiative de réunir, en Suisse, une sorte de comité de patronage du CCS animé par l'ancien Président de la Confédération, le genevois Gustave Ador. Sous l'impulsion de Gustave Ador, le CCS prit la responsabilité d'une partie de la participation suisse à l'Exposition Universelle de 1900 au Palais du Génie Civil, aujourd'hui le Grand Palais. A cette époque des palmarès, une médaille décernée par le Président de la République, M. Emile Loubet, vint récompenser ces efforts. De ces années 1900 date encore la décision des autorités fédérales de subventionner l'Ecole.

Vers la même époque, le CCS avait près de 2500 membres. Gloire de nos sociétés d'antan ! Certains faisaient leur "pelote" à Paris, mais tous ne réussissaient pas. La concurrence était impitoyable, le crédit rare et cher, la faillite une sanction courante et sans appel, les "crises" se succédaient et une récession aux USA ou en Russie, pays en développement, mettait l'Europe au chômage. Beaucoup se retrouvaient donc, comme dans Balzac et Zola, avec ce que laissait la loi aux insolubles : un matelas, une table et deux tabourets. Le CCS constitua donc bien vite une caisse de secours pour ses membres malchanceux où ceux que l'attrait de la grande ville avait éblouis. Il y adjoignit un bureau de placement pour nos helvètes aventureux, car beaucoup débarquaient à Paris avec leur "panière" en osier et aucun emploi prévu. C'était l'époque où il n'y avait ni prévoyance sociale, ni secours officiels. Le recours n'était que celui de la famille, des confréries, des associations. C'est dans cet esprit que se créa la Société Suisse de Secours Mutuel, très proche du CCS et qui vint compléter l'action de la Société Helvétique de Bienfaisance (SHB) et de l'Asile Suisse des Vieillards dont les buts charitables étaient destinés aux plus démunis.

La première guerre mondiale fut un exemple remarquable de ce que la solidarité helvétique pouvait signifier en pays étranger. Dès l'ouverture des hostilités,

un Comité Central Suisse de Secours se

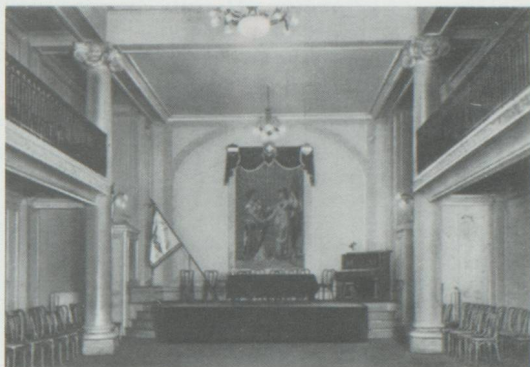
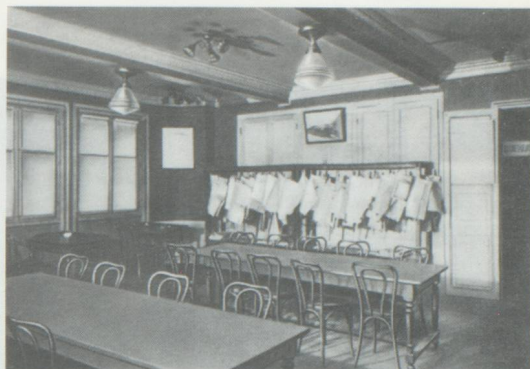
créait 10, rue des Messageries, où se retrouvaient la SHB, l'Asile des Vieillards, l'Union Helvétia, aujourd'hui disparue, le CCS et le Secours Mutuel. Charles E. Lardy y apportait 90.000 Francs-or, prélevés sur sa cassette, les Ministres de Suisse ayant à l'époque libre disposition du produit des taxes consulaires ! Au total, près d'un million de Francs-or furent réunis : des centaines d'enfants, suisses et français, furent envoyés dans des colonies de vacances en Suisse, dont la Confédération assurait les frais. Les familles des militaires français internés en Suisse furent toutes secourues si besoin était, cent traîneaux furent envoyés pour le transport des blessés de l'armée des Vosges, soixante lits d'hôpitaux militaires furent créés. Peu de chose peut-être, face à l'hécatombe des champs de bataille, mais tout de même un indéniable élan privé. Symboliques chiffres : 10.250 personnes de nationalité française furent invitées en Suisse par les Suisses de Paris pour y retrouver les 16.700 internés.

Les années vingt et le début des années trente virent l'apogée de la rue des Messageries. Il y avait à l'époque près de 40 Sociétés Suisses à Paris. Quatre ne seraient-ce que pour le chant. Toutes étaient florissantes. Les événements étaient les bals (cravate blanche et habit à la SHB et à l'Union Helvétia) et les arbres de Noël. Beaucoup se succédaient à la maison de la rue des Messageries dont la salle, voir photos svp, ne manquait pas d'allure ou à la salle, assez proche, des Ingénieurs Civils. Chaque société avait son style. Toutes étaient le reflet d'un plan particulier de notre pays que les enfants que nous étions et qui ne l'avaient pas connu regardaient avec des yeux agrandis. Qui se souvient encore d'Alfred Boillat, commandant comme sa compagnie de carabinières vaudois, les 150 gymnastes de la Société Suisse de Gymnastique de Paris sur la scène de la rue Blanche ?

Les souvenirs ne font certes pas la vie, mais ils sont des témoins, alors pourquoi ne pas les évoquer en ces chroniques du 700ème ?

Haut : La salle de lecture et de correspondance.

Bas : Témoin d'une grande époque : la salle de fête du 10, rue des Messageries.



Aujourd'hui, 300 élèves venant de Suisse alémanique fréquentent encore chaque année les cours du CCS. Le sait-on bien ?

La participation directe que les Suisses à l'étranger vont désormais pouvoir prendre dans les affaires politiques de notre pays est peut-être un moyen de revitaliser et, surtout, de rajeunir nos groupements. Nous osons l'espérer. ■

## PETITES ANNONCES

### Immobilier

■ Onnion à 20 mn de Genève Duplex à vendre 40 m2 Face aux pistes sud ouest 320.000FF 60.75.69.66 ou 60.86.92.93

■ Vends chalet confort deux chambres séjour s-de bain garage terrain près lac à St Rémy-Durrolle (63) 32 unités Tél. 70.98.78.42

### Rencontres

■ Dame 58 ans fonctionnaire aimerait connaître autres personnes et former petit groupe amical à Paris vue réunions sorties voyages. Mme Frutschi 49.27.31.02 HB